



09/2021

Gastro-entérite transmissible (TGE) des porcs

Infection virale aiguë, hautement contagieuse, provoquant des diarrhées sévères chez les jeunes porcelets et liée à une mortalité élevée.

1 Espèces touchées

Porcs de tout âge, évolution clinique grave seulement chez les jeunes porcelets ou parfois chez les truies allaitantes. Infection subclinique chez les chiens, chats et renards infectés (de manière expérimentale). Des virus de type similaire à celui de la TGE ont été trouvés chez des chiens infectés de manière naturelle.

2 Agent infectieux

Famille des *Coronaviridae*, sous-famille des *Orthocoronavirinae*, genre *Alphacoronavirus*, *virus de la gastro-entérite transmissible (TGEV, virus TGE)* ou, conformément à la taxonomie ICTV actuelle, *Alphacoronavirus 1*. On ne connaît qu'un seul sérotype. Celui-ci présente néanmoins une parenté étroite avec le *coronavirus respiratoire porcin (CoVRP)*, un mutant du TGEV, qui provoque en général une infection pulmonaire subclinique. L'infection due au CoVRP confère une immunité partielle contre le TGEV. Parenté étroite du TGEV également avec le *coronavirus félin (CoVf)* et *canin (CoVC)*, qui peuvent également infecter les porcs. Lorsque les températures et le pH sont bas, le TGEV est relativement stable dans l'environnement et résiste aux enzymes protéolytiques, ce qui lui permet de survivre dans l'estomac et l'intestin grêle.

3 Clinique/Pathologie

Courte période d'incubation de 18 h à 3 jours. La caractéristique principale est une propagation rapide dans le troupeau. L'image clinique varie selon l'âge de l'animal : chez le porcelet de moins de 7 jours, les vomissements et la diarrhée liquide qui suit provoquent une déshydratation rapide, avec une létalité proche de 100 %. La létalité et la sévérité des symptômes cliniques diminuent avec l'âge des animaux. Les porcs de plus de 3 semaines survivent le plus souvent à la maladie. Les porcs plus âgés, non protégés et les truies allaitantes peuvent présenter une perte d'appétit et/ou une légère diarrhée, ainsi qu'une agalaxie, accompagnée de vomissements seulement dans de rares cas. Les truies s'immunisent et leurs portées suivantes sont protégées jusqu'au sevrage par les anticorps maternels transmis dans le lait. Chez la plupart des animaux plus âgés, l'infection se déroule en revanche de manière subclinique. Les infections dues au *CoVRP* induisent une certaine protection, ce qui conduit à un cours plus léger de la maladie due au *TGEV*. Au niveau anatomo-pathologique, on observe surtout des signes de déshydratation ; l'intestin grêle a une paroi très fine, avec un contenu liquide et mousseux. Histologie : atrophie des villosités.

4 Répartition géographique

La gastro-entérite transmissible est endémique en Amérique, en Asie et dans de nombreux pays européens. La Suisse est indemne de gastro-entérite transmissible ; le *CoVRP* est en revanche présent dans de nombreuses régions d'Europe et probablement aussi en Suisse.

5 Épidémiologie

La maladie est introduite par des porteurs du virus cliniquement sains. Dans un troupeau entièrement réceptif, la maladie se propage rapidement en infectant les porcs de tout âge (cf. « clinique »). Accumulation saisonnière des cas en hiver à cause de la grande stabilité de l'agent pathogène. La transmission a lieu principalement par ingestion de matériel contaminé et par contact direct. L'excrétion du virus dans les excréments dure environ deux semaines ; mais dans des cas isolés, elle peut durer parfois jusqu'à 8 semaines. Chez les animaux en lactation, le virus peut aussi être décelé dans le lait.

6 Diagnostic

Suspicion en cas d'apparition fréquente de diarrhées chez les porcelets avec un taux de létalité élevé. Dans les pays indemnes de TGE : confirmation par la mise en évidence des anticorps spécifiques au virus de la TGE au moyen d'un ELISA permettant de différencier les anticorps contre le CoVRP. Dans les cas aigus, mise en évidence directe de l'agent infectieux par RT-PCR.

7 Définition du cas

Suspicion clinique et/ou fondée sur les résultats de l'histopathologie, confirmée par la mise en évidence de coronavirus dans l'intestin ou dans le contenu de l'intestin ou par la mise en évidence d'anticorps.

8 Diagnostics différentiels

Entérite à *E. coli* (diarrhée colibacillaire), virus de la diarrhée épizootique/DEP, rotavirus, dysenterie porcine, coccidies.

9 Prophylaxie immunitaire

Non autorisée en Suisse. Il existe des vaccins vivants atténués.

10 Prélèvements

Sérologie : sang entier, sérum ; mise en évidence de l'agent infectieux : intestin grêle avec son contenu/fèces.

11 Bases légales

Épizootie à surveiller, art. 5 et art. 291 OFE.

Contrôle des viandes : évaluation suivant les critères généraux (OHyAb, annexe 7).